

ACTUARIS S.A.S

“Le Valvert”

46 bis chemin du Vieux Moulin

69160 TASSIN

FRANCE

The Global Compact Office

United Nations

Room S-1881

New York, N.Y. 10017

USA

Lyon, le 29 janvier 2017

Objet : Communication sur le progrès 2016

Madame, Monsieur,

Depuis 2004, nous nous attachons à défendre et promouvoir les dix principes fondamentaux du Global Compact des Nations Unies avec l’aide et la participation de nos salariés. Nous sommes fiers pour notre douzième année d’adhésion de la poursuite de nos efforts et souhaitons les renouveler en 2017.

Chaque année nous mettons en œuvre de nouvelles initiatives nous permettant de progresser dans les différents domaines définis par le Global Compact. Nous avons ainsi le plaisir de vous faire part des principales actions menées au cours de l’année écoulée, au travers de notre « Communication sur le progrès 2016 ».

Au nom de notre Comité de Direction et de l’ensemble des collaborateurs d’ACTUARIS, je suis heureux de renouveler notre engagement envers le Global Compact des Nations Unies.

Nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations respectueuses et dévouées.



Pierre ARNAL

Actuaire Qualifié IA

Associé

Directeur Général

Droits de l'homme

1. Soutenir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence
2. S'assurer de ne pas se rendre complice de violations de ces droits

Droit du travail

3. Faire respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Assurer l'abolition effective du travail des enfants
6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

Environnement

7. Soutenir une approche préventive des défis environnementaux
8. Entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale
9. Encourager l'essor et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

10. S'engager à lutter contre toute forme de corruption dans sa sphère d'influence, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2016

1. Droits de l'homme

- Soutenir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence
- S'assurer de ne pas se rendre complice de violations de ces droits

- **Egalité de traitement entre les salariés**

ACTUARIS s'engage à lutter quotidiennement contre les discriminations et à assurer auprès de ses collaborateurs une égalité de traitement. Celle-ci s'illustre au niveau des rémunérations, des conditions de travail, de l'accès à l'information, de l'accès à des opportunités professionnelles via un suivi régulier par le service des ressources humaines. En effet, nous avons mis en place un système de gestion des carrières objectif et motivant, qui s'adapte à chacun en offrant une évolution basée sur les compétences, et permet de se projeter chez ACTUARIS sur le long terme. Ainsi des parcours d'évolution totalement individualisés peuvent être proposés : spécialisation technique, évolution transverse, évolution à l'international, management.

ACTUARIS est également très attaché au respect de la liberté d'expression, de pensée et d'opinion. A la rentrée 2016 le Comité de Direction a décidé de créer une nouvelle instance de décision : le Comité de Direction élargi, permettant aux principaux managers de l'entreprise de se joindre aux associés pour prendre part activement aux différents projets de la société. Cela illustre la volonté des dirigeants de mettre en valeur les collaborateurs et de porter une attention particulière à leurs propositions. La gouvernance est encore davantage collégiale, transparente et participative.

- **Adhésion à la Charte de la Diversité**

ACTUARIS souhaite signer la charte de la diversité, un texte ayant pour objectif de « *favoriser le pluralisme et rechercher la diversité au travers des recrutements et de la gestion de carrières* ». A titre d'information, 17 nationalités sont représentées au sein du groupe ADDACTIS auquel appartient ACTUARIS. Bien qu'ACTUARIS mène une politique de non-

discrimination depuis sa création en 1997, il est important pour la société de le formaliser au travers d'un texte officiel.

Charte de la diversité :

- 1. Sensibiliser et former nos dirigeants et collaborateurs** impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
- 2. Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination** sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs.
- 3. Chercher à refléter la diversité de la société française** et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans notre effectif, aux différents niveaux de qualification.
- 4. Communiquer auprès de l'ensemble de nos collaborateurs** notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.
- 5. Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels.**
- 6. Inclure dans le rapport annuel** un chapitre descriptif de notre engagement de non-discrimination et de diversité : actions mises en œuvre, pratiques et résultats.

- **Séances de sport**

ACTUARIS attache une grande importance à l'épanouissement et au bien-être de ses salariés en proposant diverses activités.

En 2016, l'entreprise a mis en place des cours de sport qui ont lieu environ toutes les deux semaines lors de la pause de midi. Proposés à un tarif très avantageux, ces cours d'une heure sont assurés par un coach sportif et sont ouverts à tous les salariés. Les collaborateurs du site de Lyon peuvent pratiquer une activité de renforcement musculaire / fitness. Ceux du site de Paris ont opté pour des cours de yoga. Ces séances de sport rencontrent un réel succès au sein de notre entreprise et apportent une meilleure qualité de vie au travail pour les collaborateurs.

2. Droit du travail

- Faire respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- Assurer l'abolition effective du travail des enfants
- Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

ACTUARIS organise de multiples évènements en interne destinés à créer et renforcer les liens de l'équipe.

- **Convention et séminaire groupe**

Chaque année au mois de Janvier, ACTUARIS organise sa convention, qui est l'occasion pour le directeur général et les équipes de revenir sur l'année qui vient de s'écouler, aborder les objectifs et attentes de l'année à venir, échanger autour des projets et ambitions de l'entreprise. C'est également l'occasion de se retrouver autour de quelques activités ludiques et collectives pour permettre aux collaborateurs de mieux se connaître.

Le groupe ADDACTIS dont fait partie ACTUARIS organise chaque année au mois de Juin un séminaire groupe, réunissant les différentes sociétés pour partager les grands projets et décisions. Chaque année cet événement se déroule dans un lieu différent.

- **Le comité d'entreprise**

Depuis 2013, ACTUARIS a créé un comité d'entreprise, permettant notamment la prise en compte permanente des intérêts des employés dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, et à la formation professionnelle. Il représente les salariés auprès de la direction générale.

Mais le comité d'entreprise d'ACTUARIS ne se limite pas à ces obligations, il met en place d'autres actions telles que :

- La prise en charge d'une partie des voyages, spectacles, ou activités sportives des salariés : le Comité d'entreprise accorde une participation financière dans la limite d'un montant défini à l'avance et identique pour tous.
- L'organisation annuelle du « REPAS CE » : les équipes se retrouvent chaque année autour d'un dîner pour partager un moment convivial.

• Recrutement non discriminatoire

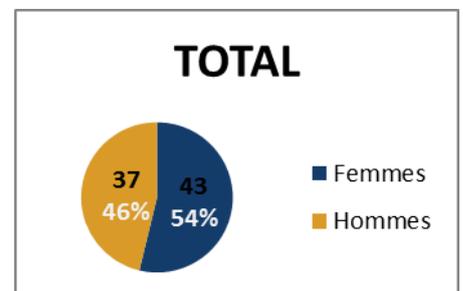
Depuis sa création en 1997, ACTUARIS met au cœur de ses préoccupations la non-discrimination des salariés à l'embauche et interdit toutes formes de discrimination portant sur le sexe, l'âge, les origines, la religion, le handicap etc... Cet engagement de non-discrimination vaut également pour toutes les promotions et évolutions en interne.

Les effectifs de la société ont augmenté de 17% sur l'année écoulée. Outre les postes proposés en contrat à durée indéterminée à des salariés confirmés ou à de jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi, nous accordons une attention particulière aux étudiants en leur proposant des stages ou des contrats d'apprentissage en alternance tout au long de leur cursus universitaire (ACTUARIS est une des rares entreprises du secteur à confier un stage à des étudiants de première année). Quelques chiffres pour 2016 :

- 3 stagiaires sur 4 ont poursuivi en alternance chez ACTUARIS après leur premier stage *(dans la même équipe ou dans une autre)*.
- 3 jeunes diplômés sur 5 ont été embauchés après leur alternance ou stage de fin d'études.

• Parité hommes / femmes

Le comité de direction est en majorité féminin, puisqu'il est composé de deux hommes et trois femmes. Elles sont également majoritairement représentées parmi les managers. Au global, le nombre de femmes est légèrement supérieur dans la société.



- **Soutien à différents programmes de recherche**

Chaire Prevent Horizon

Le contexte actuel a été favorable à la création de la chaire de recherche Prevent Horizon. En effet, aujourd'hui on constate une très mauvaise prise en compte de la prévention dans le système de santé actuel, alors même que les dépenses de santé représentent un coût important pour le pays. L'objectif de la chaire de recherche Prevent Horizon est d'améliorer la capacité des programmes de prévention proposés par les assureurs grâce à l'évaluation des risques et l'analyse comportementale. Il s'agira également d'étudier le modèle économique de la prévention pour les organismes d'assurance.

La chaire Prevent Horizon est co-portée par le laboratoire SAF de l'ISFA, seul laboratoire français de recherche en actuariat (Université Claude Bernard Lyon I) ainsi que le laboratoire de santé publique HESPER.

Initiateur de cette Chaire, ACTUARIS apporte son soutien aux côtés d'autres acteurs du monde de l'assurance.

Chaire PARI

PARI
PROGRAMME DE RECHERCHE
SUR L'APPREHENSION DES RISQUES
ET DES INCERTITUDES

ACTUARIS apporte également son soutien au programme de recherche chaire PARI portée par l'ENSAE ParisTech et Sciences Po, dont l'objectif est d'identifier le champ de pertinence de nos concepts et outils d'appréhension des risques. Elle s'intéresse aux évolutions du secteur de l'assurance qui fait face à de nombreux changements d'ordre réglementaire, technologique ou encore financier.

Les chaires jouent un véritable rôle sociétal en permettant de rapprocher le monde de la recherche et celui de l'entreprise, mais aussi en contribuant à faire émerger des solutions qui serviront l'intérêt général. Il est ainsi essentiel pour ACTUARIS d'être un acteur majeur de ces programmes de recherche.

- **Running for a cause**



Devant le succès de l'opération lancée l'année dernière, notre groupe, ADDACTIS Group, a décidé de reconduire le challenge en 2017. Il s'agit d'associer le running à une action de soutien à une organisation caritative avec un principe simple : pour chaque collaborateur participant, nous effectuons un don au profit d'une organisation caritative, avec l'espoir que notre mobilisation permette à nouveau de réunir une somme intéressante.

Les équipes ACTUARIS-ADDACTIS seront présentes au départ des courses suivantes :

- Marathon de Paris le 9 avril
- A Lyon : Les Foulées de Villeurbanne le 19 mars : 5 km, 10 km, ou semi-marathon
- A Bruxelles : Les 20 km de Bruxelles, le 28 mai
- A Paris : Course organisée par l'ARSEP « Grand défi Solidaire en Peloton » le 4 juin : 10 km, féminine 5 km, course en relais 3x3 km

Afin de préparer ces différentes courses, est de nouveau organisé cette année un week-end d'entraînement pour les collaborateurs qui le souhaitent. Plusieurs séances sont prévues sur deux jours. Il n'y a pas de niveau minimal requis, tous les salariés sont les bienvenus ! Il s'agit de bénéficier de conseils adaptés au niveau et aux souhaits de chacun.

Cette année encore, nous continuons à soutenir la Fondation ARSEP :

<https://www.arsep.org/>

Créée en 1969, l'ARSEP est une Fondation reconnue d'utilité publique à but non lucratif dont la mission, depuis plus de 45 ans, est de contribuer à la prévention et au traitement de la Sclérose en Plaques, par la Recherche, l'enseignement et l'information auprès du public. Sa stratégie scientifique cible la compréhension de la maladie et le développement de nouvelles voies thérapeutiques avec une ouverture renforcée vers l'extérieur, tant sur le plan national qu'international. Elle finance également des programmes pilotés par de jeunes chercheurs au travers de ses nombreux partenaires Inserm, CNRS et divers Instituts de recherche tels que l'ICM.

3. Environnement

- Soutenir une approche préventive des défis environnementaux
- Entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale
- Encourager l'essor et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

- **Salle de réunion virtuelle**

En 2016, nous avons testé un nouveau système de réunion à distance, afin de limiter nos déplacements. Il s'agit d'une salle virtuelle de conférence qui permet à plusieurs personnes de se connecter simultanément, où qu'elles soient. Ce système est plus souple que les systèmes de visioconférence qui sont limités à 2 ou 3 participants. Nous sommes satisfaits de ce nouveau dispositif qui vient compléter nos équipements existants et qui s'inscrit dans la même lignée que notre tableau virtuel mis en place en 2015 permettant d'organiser des réunions à distance entre nos bureaux parisiens et lyonnais.

- **Venir à vélo au travail**

ACTUARIS rembourse en partie les kilomètres que les salariés parcourent à vélo entre leur domicile et leur lieu de travail. Cette démarche vise à encourager les collaborateurs à délaissier leur voiture au profit d'un moyen de déplacement doux et non polluant. Nous contribuons ainsi à réduire l'empreinte carbone d'ACTUARIS.

- **Soutien au WWF**



Cette année encore, nous effectuons un don important au WWF, afin de contribuer à la sauvegarde des espèces en danger, protéger la biodiversité, conserver les écosystèmes, promouvoir la transition énergétique, et réduire l'empreinte écologique.

- **Soutien à l'Association MUKITZA**

Créée en 2009 et basée en région parisienne, l'association MUKITZA a pour objectif de venir en aide aux refuges qui recueillent les chiens abandonnés en Roumanie et en Serbie. Elle intervient directement sur place en améliorant les conditions de vie des animaux (soins, vaccins, nourriture...) mais également en proposant tous les chiens à l'adoption. ACTUARIS, défenseur de la cause animale, a décidé d'apporter cette année un soutien financier à l'association. Mieux encore, une de nos collaboratrices membre de l'association a participé activement à la dernière intervention.

Partis en convoi depuis Paris, les bénévoles ont roulé pendant plus de trente heures pour atteindre le premier refuge situé en Serbie. Ils ont pu immédiatement percevoir les réelles difficultés engendrées par le sauvetage d'un si grand nombre d'animaux, ce premier refuge abritant 300 chiens. Ils se sont également rendus dans des pensions elles aussi soutenues par l'association, l'objectif étant de vérifier que les chiens étaient bien traités. A la fourrière, les bénévoles ont pu sauver une vingtaine de chiens supplémentaires. Avant de les confier aux refuges ou pensions, ils les ont conduits chez le vétérinaire afin de les examiner et d'apporter à certains les soins nécessaires à leur survie. A l'issue de cette semaine éprouvante, les bénévoles ont repris la route en direction de la France, accompagnés de quelques dizaines de chiens qui seront remis à des refuges partenaires de Mukitza. Là, ils seront encore soignés pendant quelques semaines avant d'être proposés à l'adoption par des particuliers.

Lutte contre la corruption

- S'engager à lutter contre toute forme de corruption dans sa sphère d'influence, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

- **Code de déontologie**

ACTUARIS remet à chaque collaborateur un livret d'accueil, dans lequel est présenté le code de déontologie d'ACTUARIS visant à rappeler les principes de bonnes conduites et les règles dans les relations avec nos clients.

Extrait du code de déontologie :

- *Notre société est totalement indépendante de toute structure d'assurances, tant par la composition de notre capital social que par nos modalités de rémunération*
- *Nos missions sont rémunérées uniquement par des honoraires. Nous excluons toute autre forme de rémunération et nous interdisons les commissions de toute nature : courtage, rétrocessions...*
- *Nous nous conformons toujours aux réglementations et usages de l'actuariat conseil et nous agissons dans le respect de l'image de la profession.*

- **La formalisation contractuelle**

- **Vis-à-vis des clients**

En tant que société de conseil réalisant des prestations de services pour le compte de ses clients, ACTUARIS a intégré dans ses contrats une clause de non-sollicitation de ses collaborateurs.

- **Vis-à-vis des collaborateurs**

Lors de leur embauche, nos salariés doivent signer une clause de respect de la confidentialité des informations et des données qui pourraient être portées à leur connaissance dans le cadre de leurs missions.

Par ailleurs les contrats de travail stipulent que le Collaborateur ne devra accepter en cours de mission aucun cadeau, gratification ou rémunération en espèces ou en nature de la part d'un client ou d'un fournisseur, sans en prévenir la Société.